

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-DU-MONT

REGISTRE DES DELIBERATIONS **CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE** **DU 14 JANVIER 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MEY, Maire.

Ordre du Jour :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 03 décembre 2021
Présentation des vœux de Monsieur le Maire
DETR 2022 – demande de subvention
Manifestations de l'année 2022
Dispositions sanitaires relatives à la pandémie de la COVID 19
Questions diverses

Présents : Mesdames et Messieurs Corinne DUQUE, Jean-Jacques MEY, Marie PETOT, Philippe LAFORGE, Claudy VALETTE, Ariel VALLERON.

Absents excusés : Madame Nadège VALLERY a donné procuration à Claudy VALETTE
Monsieur Carl POULAIN a donné procuration à Corinne DUQUE

Absent : Monsieur Nicolas ROY

Nombre de membres en exercice : 09

Date de la convocation : 07/01/2022

Nombre de membres présents : 06

Date d'affichage : 07/01/2022

Qui ont pris part à la délibération : 08

Ouverture de la séance à 18 h 40

Secrétaire de séance : Madame Corinne DUQUE

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 03 décembre 2021

Le compte-rendu de la séance du 03 décembre 2021 est lu et approuvé à l'unanimité.

Présentation des vœux de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire présente ses vœux à l'ensemble du Conseil Municipal et remercie chacun de sa participation à l'action municipale et notamment ses adjoints.

DETR 2022 – Demande de subvention

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que lors de la séance du 03 décembre 2021, il avait été décidé de constituer des dossiers de demandes de subventions au titre de la DETR pour les projets suivants :

- Restauration des toitures de l'église pour un montant de 430 000 € HT
- Restauration des lavoirs de Flez et de Menetou pour un montant total de 26 709 € HT
- Restauration du préau de la mairie pour un montant de 27 976 € HT

Les dossiers seront déposés le 15 janvier 2022 à la Sous-Préfecture.

Manifestations de l'année 2022

En fonction des conditions sanitaires incertaines sont d'ores et déjà prévues les manifestations suivantes :

- la chasse aux œufs pour les enfants à Pâques
- les cérémonies du 08 mai et du 11 novembre
- le repas républicain du 14 juillet
- le repas des aînés et le Noël des enfants en décembre 2022.

Dispositions sanitaires relatives à la pandémie de la COVID 19

Monsieur le Maire rappelle les dispositions sanitaires en vigueur qui s'appliquent à la réception du public à la mairie et à toutes les manifestations qui pourraient être organisées et qui en limitent l'accueil.

Questions diverses

Monsieur le Maire précise que certains petits aménagements sont à réaliser ou d'autres à envisager, notamment :

- l'arborisation des abords du terrain de pétanque dès ce printemps ;
- la pose d'une rampe d'accès à la porte d'entrée de la mairie
- le nettoyage des buses dans le hameau de Menetou ainsi que le curage des caniveaux au hameau du Beauchet
- l'installation éventuelle d'amplificateur d'onde dans le clocher de l'église.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au vendredi 11 mars 2022 à 18 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Jean-Jacques MEY
Maire

Corinne DUQUE
Secrétaire de séance